



le trait d'union

Journal trimestriel d'expression publique des anciens résistants
et ami(e)s de la Résistance

Rédaction – Administration :
CHÂTEAU DE FERRIÉ – 47140 PENNE-D'AGENAIS
Directrice de la publication : **Brigitte MORENO**
Secrétaire de rédaction : **Jean MASSE**



En janvier 1945 les Alliés libéraient les premiers camps nazis



Monument départemental de la Déportation à LACAPELLE BIRON

SOMMAIRE

- Éditorial p 2
- Ils nous ont quittés p 10
- Culture - Mémoire - Résistance p 2 à 5
- Nos Partenaires..... p 11 et 12
- La vie de l'association p 6 à 9

Le 31 décembre dernier s'achevait l'année qui n'en finissait plus avec la progression du COVID 19. L'espérance était néanmoins, de retour, car les vaccins arrivaient et nous verrions enfin la lumière « au bout du tunnel »....

Hélas le printemps 2021 voit émerger de nouvelles formes de virus plus résistants à l'original, entraînant encore des mesures de restrictions, affectant nos activités culturelles et sociales ; mais surtout causant la maladie et la mort de nombreux concitoyens.

Nous avons une pensée pour tous les ami(e)s et camarades disparus ou ayant perdu des êtres chers durant cette terrible période.

Souhaitons que les vaccins et la recherche scientifique dans le domaine du médicament, aboutissent à l'éradication rapide de ces virus.

Nous vivons au « ralenti » en l'absence des réunions statutaires, et de cérémonies commémoratives dignes de ce nom. Il nous reste notre lien « LE TRAIT d'UNION » auquel nous sommes très attachés, et suis heureuse que l'Appel à votre générosité ait été entendu par beaucoup d'Ami(e)s.

Dans ce numéro, nous avons souhaité rendre hommage aux Résistants, Présidents de l'ANACR départementale depuis la Libération, qui ont créé notre journal. Transmettre aussi leurs messages, aux plus

jeunes, messages de vigilance pour ne pas revivre, les épreuves du passé.

Les écrits de Jean BARRES sur ce que fut la Résistance, (laissés en héritage), pour notre connaissance, se terminent par ces mots :

« Alors s'explique notre désir de dire ce que fut vraiment la Résistance. Il ne peut s'agir pour nous de faire œuvre d'historiens ; il ne peut s'agir de quémander quelque glorification, il n'y aurait là qu'indécence. Ce qui nous guide, c'est l'adjuration de l'un des grands de la Résistance, d'un écrivain tchèque pendu par les nazis, Julius FUCIK. Dans sa dernière lettre avant de marcher à la potence, il écrivait : « Hommes, veillez ! »

Dire ce que fut le mal d'hier, dire comment le nazisme faillit submerger le monde sous « les ruines de la morale », comme disait Paul ELUARD, c'est éveiller la vigilance de ceux qui ne connurent pas cette époque. Car il est vrai que, connaître cette époque, apprend aujourd'hui à « **veiller** ».

Connaître la riposte victorieuse de notre peuple apprend à ne jamais désespérer, et à faire confiance aux hommes.

Telle est en fin de compte notre ambition. »

Bonne lecture, et restez prudents.

La Présidente, Brigitte Moreno

Culture - Mémoire - Résistance : Histoire

En janvier 1945, débutait la libération des camps de concentration et d'extermination nazis.

Comment a pu se développer l'existence de tels camps et par quels moyen ? En cela l'Etat Français a apporté une aide efficace.....

Après la première guerre mondiale la France fait appel massivement à la main d'œuvre étrangère. De 38000 naturalisations en moyenne par an, de 1927 à 1937, on passe à 81000 en 1938. La crise économique des années 1930 entraîne de la xénophobie et les pouvoirs publics s'en prennent aux étrangers. Ils sont qualifiés « d'indésirables ». La loi du 10 août 1932 est la première mesure visant à la « protection de la main-d'œuvre nationale ».

Entre 1934 et 1935 des expulsions de travailleurs étrangers, surtout des Polonais se multiplient. En 1936 la guerre civile en Espagne aboutit à la défaite des républicains. De janvier à fin février 1939 près d'un demi - million de réfugiés civils et militaires espagnols affluent en France. Ils sont enfermés dans des camps par les autorités françaises. Le gouvernement Daladier durcit la législation sur les étrangers, un décret-loi du

12 novembre 1938 stipule que pour protéger le corps national « l'élimination des indésirables passe par l'assignation à résidence dans les camps d'internement. Le ministre de l'Intérieur Albert Sarrault précise qu'il s'agit de « camps de concentration »

Les familles sont séparées, les hommes sont dirigés dans ces premiers camps : Argelès sur mer, Saint - Cyprien, puis Barcarès, Bram, Agde, Septfonds, Vernet et Gurs. Les prétendus dangereux sont enfermés dans la forteresse de Collioure.

Les femmes, les enfants et vieillards sont dirigés vers des centres répartis dans 77 départements.

Au cours des années 1939 et 1940 les tsiganes sont également victimes de la chasse aux indésirables.

Dans le Lot et Garonne des camps sont créés dans la vallée du Lot :

- Le camp de CARRERE à Villeneuve sur Lot de 4 hectares

- Les camps de la GARE (4 hectares), et de La GLAUDONNE (11 hectares) sur la commune de CASSENEUIL

Culture - Mémoire - Résistance : Histoire (suite)

- Le camp du MOULIN du LOT (8 hectares) à SAINTE LIVRADE sur LOT

Puis le régime de Vichy adopte une loi sur les ressortissants étrangers de race juive .Ces derniers sont internés sur simple décision préfectorale.

En mai 1941 ; 6500 juifs polonais, tchécoslovaques, ex-Autrichiens sont raflés, internés dans les camps de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande.

Les juifs français ont été appelés par le gouvernement de Vichy à se faire inscrire en mairie.

En août 4200 juifs étrangers mais aussi français sont parqués au camp de Drancy gardé par la police française.

Les Allemands exigent le regroupement des populations juives facilitant ainsi leur déportation vers les camps nazis. Le gouvernement exercera une collaboration active dans la mise en œuvre des rafles. Les 16 et 17 juillet 1942 13000 juifs sont arrêtés et transférés à Drancy avant leur déportation vers Auschwitz. Ces rafles qui se poursuivent jusqu'en 1944, organisées par le président du Conseil Pierre Laval et son secrétaire général à la Police René Bousquet, aboutissent à la déportation de 100000 juifs et 15000 opposants politiques, étrangers et français.

En Lot et Garonne, durant l'année 1942, dans une indifférence quasi générale, des Juifs étrangers ou réfugiés sont séparés de leur famille. Un nombre limité d'entre eux est interné dans les camps de BUZET, GURS (Pyrénées Atlantiques) AGDE (Hérault) RIVESALTES (Pyrénées Orientales) Le VERNET (Ariège), Brens (Tarn). Par contre de très nombreux juifs de 18 à 45 ans sont incorporés dans des Groupements de Travailleurs Etrangers , les GTE, dans le département :

- Le 536 ème GTE basé à CASSENEUIL composé d'Espagnols

- Le 505ème GTE à FUMEL ,composé d'une majorité d'Italiens ainsi que d'Espagnols et de Juifs.

- Le 308 ème GTE uniquement formé d'Israélites, essentiellement des Allemands et Autrichiens est installé au château de TOMBEBOUC qui domine la vallée

de Cazeneuve près de Sainte Livrade. Il accueille 400 hommes .Ils vivent dans des conditions rudes, et malgré de très rares visites ou autorisations de sortie, dans l'ennui la solitude et l'abandon moral. La plupart sont détachés comme manœuvre auprès d'agriculteurs, d'entreprises ou d'administrations du département.

Cette même année la France engagée dans la voie de la collaboration répond aux exigences de l'ennemi et accepte que l'administration, la police, participent à la mise en application de la terrible « solution finale ». C'est-à-dire à l'extermination des Juifs d'Europe occupée.

Dans le département la recherche des Juifs étrangers se fait active ; s'ils sont pourvus de ressources, ils sont assignés à résidence forcée un peu partout, au Centre Régional de Tournon d'Agenais, et dans de petites communes , principalement au nord du département, dans les cantons de CANCON , MONFLANQUIN, et surtout CASTILLONNES . Les Israélites ne sont jamais assignés dans les communes où ils habitent, et doivent rejoindre leur nouvelle résidence dans les quatre jours.

Cependant les hommes de 18 à 65 ans, dépourvus de ressources, sont affectés aux Groupements de Travailleurs Etrangers et les effectifs des GTE augmentent notablement.

Le 11 juin 1942, HIMMLER décide la déportation de 100000 juifs des deux zones vers les camps d'extermination. LAVAL accepte le départ des étrangers de la zone libre, même celui des enfants (non réclamé par l'ennemi).

Après les rafles en zone occupée, dont celle du VEL d'HIV, le 16 juillet, les déportations se préparent activement en zone libre.

Le 5 août le préfet du Lot et Garonne reçoit l'ordre d'organiser le transfert en zone occupée des hommes célibataires de 18 à 45 ans entrés en France entre 1933 et 1935, et des Israélites étrangers entrés en France après le 1er janvier 1936.

Les Préfets doivent prendre personnellement le contrôle des mesures « ne pas hésiter à briser toutes les résistances de la population et signaler les fonctionnaires dont les indiscrétions, la passivité, ou la mauvaise volonté auraient compliqué leur tâche ».

En Zone libre, de 10000 le 7 août, leur nombre s'élève à 15000 le 25, dont 700 pour le Lot et Garonne.

Le départ du premier convoi est prévu le 23 il doit comprendre 85 travailleurs étrangers. Des travailleurs du 308ème GTE sont rappelés de TOMBEBOUC, 62



Mémorial départemental des juifs déportés - Inauguration du 2 septembre 2016

Culture - Mémoire - Résistance : Histoire (suite)

d'entre eux partent à pied pour CASSENEUIL, sous bonne garde. Ces départs donnent lieu à des adieux déchirants avec quelques familles accourues des environs.

De CASSENEUIL, les travailleurs sont transportés à la gare de PENNE d'AGENAIS et embarqués dans trois wagons à bestiaux, « aménagés » avec une faible quantité de paille, un broc d'eau potable, un seau hygiénique et deux lanternes.

Le convoi est dirigé sur TOULOUSE ils en repartent le 31 août en direction d'AUSCHWITZ. D'autres hommes des GTE, en plus grand nombre partiront ultérieurement en septembre 1942 et en 1943.

Suite aux rafles de familles juives les 19 et 26 août 1942, 386 juifs sont appréhendés et regroupés dans le camp de CASSENEUIL, derrière des barbelés. L'internement dure une semaine, semaine terrible, tous souffrent de faim. L'UGIF, organisation d'aide aux juifs, apporte une aide matérielle et morale, mais ne peut empêcher les excès du « criblage ». 11 cas d'exceptions sont seulement retenus et pas toujours respectés (personnes âgées de plus de 60 ans, malades intransportables, parents d'enfants de moins de 2 ans etc....)

Sur les 386 personnes, 284 partent pour DRANCY, où ils sont parqués dans un enclos entourés de barbelés. Ils attendent des heures, immobiles, les autobus qui les emmènent à la Gare du Bourget.

Le 9 septembre 1942 part le convoi n° 30 composé



Plaque apposée sur le mur de l'entreprise France PRUNE

de 1017 juifs des camps de la zone occupée, dont les 284 du Camp de CASSENEUIL.

Une plaque commémorative ainsi que la photographie d'une fillette de 12 ans Eléonore Zimmerman ont été apposés sur le mur de l'entreprise FRANCE PRUNE construite sur le site du camp de la Gare à CASSENEUIL.

Un monument en mémoire des 473 juifs du département, dont 38 enfants, a été érigé en septembre 2016, en bordure de l'ancien camp. Il rend également hommage aux 33 Justes parmi les Nations du Lot et Garonne

Culture - Mémoire - Résistance : Fumel

Fumel, une ville industrielle en Lot et Garonne

Dans ce secteur, l'activité métallurgique est ancienne car le minerai de fer est en quantité abondante, il affleure partout. Des carrières d'argile de très belle qualité, de la castine, du sable ont permis l'implantation en 1847 d'une usine métallurgique, la société «B. d'Azy, Drouillard, L. Valès et compagnie » Ils ont acheté dix hectares de terrain au baron de Langdorff. Cette première tentative se solde par un échec. La circulation des marchandises se faisait par le Lot, le chemin de fer s'implante en France, ils ont besoin de matériels. En 1854 la société du « Grand Central » achète l'usine qui va fabriquer des coussinets et autres matériels ferroviaires. En 1874 E. Barthe, le comte de Fayeres et monsieur de Chateaufieux vont fonder la « Société Métallurgique du Périgord » S.M.P. d'importants investissements sont réalisés. En 1880 on compte 600 salariés. Pont à Mousson a pris des parts dans l'entreprise de Fumel. En 1914-18 l'usine produit des armes.

Dès 1931, l'usine de Pont à Mousson, préoccupée par les événements en Allemagne a investi des capitaux importants à Fumel. En 1933 les ingénieurs de Pont à Mousson viennent moderniser les ateliers. Un barrage est aménagé sur le Lot en 1940-1942.

L'arrivée de nouvelles populations :

Le département avait été dépeuplé par la première guerre mondiale. L'usine avait besoin de main d'œuvre, elle offrait du travail et une maison dont le loyer était modeste, de nombreux étrangers sont venus. Sur les chantiers ou à la Métairie Basse, l'entente était bonne entre tous

Des Italiens du Nord sont arrivés, entre les deux guerres mondiales, les Espagnols à cause des guerres carlistes puis en 1920 des Polonais, dans les années 1930, les Bretons. Dans les années 1940, les Républicains Espagnols, environ 200 Hollandais, des Anglais, les Belges, des Tchèques, des Russes, des Portugais.

Culture - Mémoire - Résistance : Fumel (suite)

Le régime de Vichy a ouvert des camps en France pour héberger les étrangers. Dans celui de Septfonds en Tarn et Garonne ont été recrutés des républicains espagnols comme ouvriers pour l'usine de Fumel, ils ont été groupés dans un « G.T.E. 505 » afin de les surveiller.

Lors de la débâcle en 1940, nombreux sont les militaires qui ont été démobilisés dans la région, certains se sont installés dans le secteur, ils se sont regroupés au sein de l'O.R.A. (Organisation de la Résistance Armée). afin de récupérer le matériel et les armes abandonnées par l'armée en déroute.

Les populations civiles fuyaient l'avancée des troupes nazies, la Belgique où ils étaient réfugiés, les envoyait par trains entiers vers la France.

La formation d'un maquis au sein de l'usine de Fumel.

Jean Vermont a été démobilisé, il est venu comme ingénieur à la centrifugation de l'usine. Il a pris des contacts avec des mouvements locaux en 1942. Il entend des collègues évoquer une résistance. Il réunit des personnes sûres dans son bureau.

En mars 1943, Jean Vermont réunit des amis sûrs dans son bureau, ils posent les bases d'un groupe de résistance. Jean Vermont sera le chef sous le nom de « Geoffroy ». Parmi les six personnes, une représente l'A.S., l'autre « Victoire », le dernier « Libération ». Ce mouvement sera spécifiquement militaire.

Quatre personnes sont responsables : une des effectifs, l'autre du renseignement, une des opérations, une du matériel, du transport. Le fumélois est partagé en 4 sous secteurs avec un responsable pour chacun. Le recrutement est lancé et l'effectif atteint 80 personnes. Une personne est arrêtée, tout est suspendu. Début janvier 1944, les réunions reprennent avec beaucoup de précautions.

Jean Vermont entre en contact avec Philippe de Gunzbourg du SOE (Special Opération Executive ; Direction des Commandos Anglais) qui organisera des parachutages d'armes dans le secteur, elles seront cachées dans des fermes amies. Des services de renseignement sont établis, les agents de la gare de Libos préviennent

des déplacements des troupes allemandes. Les réunions ont lieu dans le bureau de Jean Vermont à l'usine. Le 6 juin 1944 l'ordre est lancé aux hommes de se regrouper.

Les soins aux malades et aux blessés : le docteur R.Boquet a installé une clinique au château Salomon à Montayral. Il soigne toutes les personnes qui se présentent, il est en contact avec la résistance. Si la présence des troupes ennemies est signalée, il emmène les blessés du maquis à l'auberge de la famille Costes à Bonaguil, la fille Fernande est agent de liaison.

En 1944, les Alliés ont demandé aux maquis de constituer des hôpitaux en vue des prochains combats. Jean Vermont propose aux deux infirmières de l'usine d'en assurer l'organisation, elles acceptent. Un stock de médicaments est récupéré, le premier hôpital est organisé aux Ardailloux à Bonaguil, il suivra le groupe dans ses déplacements. Marguerite Moréno, actrice célèbre, résidait à Touzac dans le Lot, elle venait voir les blessés ou les malades, elle amenait du ravitaillement de sa ferme.

En mars 1943, l'effectif est de 80 personnes, le bataillon est rattaché aux groupes Vény. Sur l'ordre du colonel Beck les groupes Dollé, Kléber, des Sénégalais de Castelfranc se joignent au groupe Geoffroy.

Le 19 août 1944, le groupe dénombrait un effectif de 807 personnes, Jean Vermont a formé un bataillon avec 3 compagnies. En mai 1944, l'instruction des hommes débute le dimanche, les troupes nazies traquent les résistants. Le 5 juin les hommes sont mobilisés et le 7 juin ils reçoivent les armes.



Photographie de l'usine de FUMEL en 1940

La vie de l'association : Les présidents de l'ANACR de Lot et Garonne



LÉON BONNET

Né le 19 mai 1882 à Casseneuil il est décédé en 1972.

Ancien poilu de la guerre 1914-1918, sous-officier d'Infanterie, il a été blessé à Verdun.

Acquis à la Résistance c'est fin 1940 qu'il a les premiers contacts avec Banabera (m o u v e m e n t

Combat) à Agen. Léon Bonnet est alors chargé de trouver « un second » pour assurer le recrutement et prendre en main l'organisation active et militaire de l'Armée Secrète. Il nommera Drillaut (garage Simca, à Villeneuve) comme adjoint.

Il fit des recherches pour recruter des responsables cantonaux sur : Sainte Livrade, Monflanquin, Castillonnès... Puis, début 1943 le gouvernement de Pétain crée le STO, (Service du travail obligatoire en Allemagne) les jeunes concernés, réfractaires, viennent grossir les groupes de Résistants et les maquis s'organisent. Léon Bonnet participe à leur camouflage, à la fabrication de fausse pièce d'identité, au placement des jeunes maquisards dans les fermes.

Il sera nommé responsable des MUR (Mouvements Unifiés de la Résistance) pour l'arrondissement de Villeneuve. Avant le débarquement il a été chargé de repérer les terrains de parachutage, notamment celui de Courbiac.

A la Libération, il est nommé président du Comité local de Libération de Villeneuve sur Lot et désigne Léon Bourgeois comme sous-préfet de Villeneuve.

Il est élu maire de la ville de Villeneuve jusqu'en 1948.

Léon Bonnet assumera les fonctions de président de l'ANACR du Lot et Garonne dès sa création.



ANDRÉ HUSER

Né le 10 avril 1918, à Bordeaux, au début de la guerre André Huser fait partie du corps expéditionnaire du Levant (du 17 juin 1940 au 15 mars 1941), et rallie Londres. Il est alors affecté au SOE (Service de renseignements Britanniques) et est

parachuté en France.

Il entre dans la clandestinité le 16 septembre 1941 dans la région de Paris, Reims et Orléans, jusqu'au mois de février 1943. Par la suite, il assure les liaisons pour le mouvement Combat en zone Nord jusqu'au mois de septembre. Réfractaire au STO, il devient commandant du corps-franc Charles, jusqu'au 1er mars 1944

Il est blessé le 4 juillet à Etampes dans un accrochage avec l'ennemi, et subit une nouvelle blessure le 17 janvier 1944 lors d'un autre accrochage en Gironde.

Un fois guéri, il est proposé par l'Etat-Major d'Hilaire, pour diriger et organiser un maquis en Lot et Garonne, dont les responsables ont demandé un chef militaire.

Le 1er mars 1944, il intègre le maquis de Prayssas (groupe François), qui deviendra le bataillon Jasmin. Il prend le commandement militaire, met en place l'instruction et forme un groupe de spécialistes en explosifs. Il prend ensuite, le commandement de la 1ère compagnie du bataillon Jasmin. A sa tête, il participe le 14 août au combat du Cornier (hameau de Prayssas), et le 23 août à la libération de Langon.

Il est affecté à la brigade Garonne le 1er septembre 1944.

Le 12 septembre, le bataillon Jasmin comprend 530 hommes, qui rejoignent la Première Armée française. Certains de ces éléments constitueront le bataillon Atlantique.

André Huser a été co-président départemental de l'ANACR durant de nombreuses années et a participé



ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

La Résidence Les Magnolias
directrice Chantal Barthe
rue R. Goumy - 47 000 - Agen CEDEX
© 05 53 69 02 00 - fax 05 53 69 02 01

La Résidence du Château
directrice Isabelle Mella
square de Lattre de Tassigny - 47 600 - Nérac
© 05 53 97 72 00 - fax 05 53 97 72 01

La Résidence La Tour de Pujols
directrice Pascale Gas
1, rue E. Lafont - 47 300 - Villeneuve-sur-Lot
© 05 53 49 70 00 - fax 05 53 49 70 01

Les séjours ORPÉA

- des séjours permanents ou temporaires
- Pour les personnes valides ou dépendantes
- En toute convivialité et sécurité
- Un forfait pour une prestation complète

La vie de l'association : Les présidents de l'ANACR de Lot et Garonne

activement à la restructuration du Centre Delestraint-Fabien.

Soucieux de l'avenir de l'ANACR et de la transmission de l'Histoire de la Résistance, il déclarait lors du congrès départemental du 17 mai 1987 à Marmande :

« Notre actualité, aussi, c'est la conscience claire du temps qui passe. Le temps qui passe creuse des rides dans les hommes de la Résistance. Pour servir celle-ci il faut regarder l'avenir le plus proche qui s'appuierait encore sur nous dans une continuité assurée par des groupes d'Amis de la Résistance, comprenant beaucoup de jeunes gens. L'idéal serait que la génération qui nous suit renferme des structures issues de notre action et porteuses de notre idéal. Ce congrès a abordé ces perspectives et souhaité qu'enfin les livres d'enseignement de l'Histoire exposent l'action et le contenu véritables, les objectifs et la spécificité de la Résistance ».

Aujourd'hui ces souhaits sont encore les mêmes et les difficultés se sont accrues....



GEORGES MARES

Né le 19 mars 1905 à Dausse, il est décédé le 21 avril 1986.

Lorsque la seconde guerre mondiale éclate Georges Mares occupe un emploi d'ingénieur des travaux publics à la subdivision de Monflanquin, et malgré son engagement dans la Résistance il y

restera jusqu'au 21 mai 1944.

Dès l'année 1941 il rejoint le mouvement « France au Combat » où il accomplit des missions de renseignement, d'organisation de groupes de Résistance, il diffuse des journaux et tracts clandestins. En 1942 il intègre le réseau Hilaire-Buckmaster, et agit en liaison avec le groupe Victoire.

Le 21 mai 1944, estimant la situation trop dangereuse à Monflanquin, il rejoint le maquis.

Durant les combats de la Libération il occupe les fonctions de chef du secteur n°11 des groupes Vény, puis de capitaine commandant la NL 21, secteurs de Gavaudun, Lacapelle-Biron et Saint-Maurin. à l'automne 1943, suite à l'arrestation de certains responsables ; Georges Archidice devient responsable et coordinateur des groupes Vény dans les combats de la libération.

A compter du 20 août 1944, il devient le commandant du bataillon « Georges ». Ce groupe constitué en 1942, a participé aux camouflages d'armes lié au camp de Bias, à la diffusion de journaux clandestins, à la réquisition de vivres des autorités d'occupation. En janvier 1944 il a un service complet de renseignements, son effectif atteint les 800 hommes. Le bataillon opère en Lot et Garonne, Tarn et Garonne, et Gironde, organise les parachutages de Pauillac en février, celui de Sainte-Colombe-de-Villeneuve en avril, ainsi que le transport d'armes du parachutage de Puymirol.

Après la libération du département Georges Marès constitue un bataillon pour la brigade légère de Lot et Garonne qui mènera des combats jusque dans la région de Nevers. Le bataillon est de retour en Octobre 1944.

Georges Mares a été l'un des fondateurs et co-président départemental de l'ANACR durant près de trente ans et membre du Bureau National.

En avril 1986, une cérémonie s'est déroulée au Centre Delestraint-Fabien où Jean Barres a dévoilé une plaque à sa mémoire, en présence de son fils, et du vice-président national de l'ANACR André Delmas.



JEAN BARRES

Né en 1907, décédé en 2000.

Jean est sergent, à l'issue de son service militaire effectué en 1927-1928, rappelé le 29 août 1939, il est démobilisé le 30 juillet 1940.

Co-fondateur du Comité d'Action Socialiste clandestin du Lot et Garonne il

intègre en septembre 1940 le mouvement « Brutus » (Groupe Froment). En mai 1941 il rejoint le mouvement de Résistance « France au Combat ». Agent P1 du réseau Hilaire-Buckmaster, il sert du 1er octobre 1942 au 30 septembre 1944 dans les FFI : «Groupes Vény, Bataillon Georges, compagnie NL20 ». Chef du 10ème secteur, adjoint au capitaine du bataillon Georges, il fut homologué capitaine FFI. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il est désigné directeur adjoint de la formation prémilitaire du Lot et Garonne.

A la fin de l'année 1944, il constitue une compagnie qui est intégrée à la brigade légère de Lot et Garonne, puis affecté au 57ème RI où il sert jusqu'au 21 novembre 1945.

Jean Barrès après avoir été secrétaire général de

La vie de l'association : Les présidents de l'ANACR de Lot et Garonne

l'ANACR du Lot et Garonne, en était le co-président départemental. Membre de la direction départementale de plusieurs associations du monde Combattant et Résistant (CVR, ARAC...) Il était depuis 1966 Vice-président du Conseil Départemental de l'Office et président du Comité d'Organisation du Prix de la Résistance et de la Déportation.

Jean Thouvenin vice-président national, lui a rendu un très bel hommage, lors de ses obsèques, dont un extrait est repris ci-dessous :

« Nous avons perdu un homme de conviction et de sincérité. Son parcours en tant que citoyen l'atteste.... Nous avons perdu celui qui était un modèle de courage lucide, l'un de ceux qui ont compté parmi les figures et incarnations de la Résistance intérieure.... Nous avons perdu un organisateur efficace d'une compétence reconnue. Entré au Conseil national de l' ANACR en 1966 et au Bureau national en 1980, vice-président national depuis 1994, il était un des animateurs de l'un des plus grands comités de notre association. Nul ne peut ignorer son rôle dans la restructuration du Centre Delestrain-Fabien. Nous avons perdu enfin une personnalité conviviale au sens fondamental du terme, c'est çà dire quant à l'art du vivre ensemble....

La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre, la flamme de Jean Barrès ne s'éteindra pas.



JEAN MIROUZE

Né le 18 janvier 1922, décédé le 13 janvier 2013

En 1940, Jean Mirouze, alors âgé de 18 ans, né d'une famille modeste ariégeoise venue en Lot et Garonne, refuse l'embrigadement idéologique des jeunes hommes instaurés dans les «

Chantiers de Jeunesse » par le régime de Pétain. Blessé à un œil lors d'une rixe interne aux Chantiers il sera hospitalisé à Toulouse. Libéré de ces Chantiers il assiste à la création du STO, qui doit conduire en Allemagne plusieurs centaines de milliers de jeunes. Il refuse, et décide d'organiser un car pour se rendre d'Aiguillon à Agen manifester contre le départ au STO.

Cette attitude attire l'attention sur sa personne et l'incite à se réfugier en Ariège où vit sa tante.

L'esprit de Résistance l'anime depuis juillet 1940, où lors de manifestations hostiles à l'armistice son oncle Lucien Caujolle ,commerçant à Aiguillon, a connu la répression, a été arrêté le 5 décembre avec 4 autres camarades, internés au camp de Buzet.

C'est une rencontre ultérieure avec son oncle qui le conduira à passer dans la clandestinité en mai 1943, dans un maquis FTPF de la Région de Tarbes. Jean sera en contact avec la Résistance lors de son séjour à Toulouse, avec le mouvement « Front national de lutte pour l'indépendance de la France ».

Dans l'Ariège il va échapper à des arrestations, car il devait circuler dans tout le département pour inspecter les emplacements d'implantation des maquis, s'assurer de leur sécurité, en particulier vérifier la présence d'itinéraire de dégagement. Il se voit confier des responsabilités au sein de l'état-major FTP de l'Ariège où il est nommé commissaire adjoint aux effectifs.

Il participe avec Lucien Caujolle, au sein du maquis de la Crousette, à des opérations de sabotage. Le 21 juillet 1944 ce maquis sera attaqué par des unités de la Milice, des GMR, des Waffen-SS. A l'issue de dix heures de combat deux Résistants sont tués.

Près d'un mois plus tard Jean participera à la libération de Pamiers, le 17 août, et le 22 à la bataille de Castelnau-Durban à l'issue de laquelle 1542 Allemands se rendirent à 450 maquisards.

Par ailleurs Jean s'est engagé au sein du Comité Départemental de Libération par les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique(FUJP) en Lot et Garonne. De 1944 à 1946, il participera au Service Civique de la Jeunesse impliqué dans la reconstruction des villes dévastées, dans la solidarité avec les populations victimes de la guerre. Par la suite, au sein du Parti Communiste, il se voit confier des responsabilités départementales et nationales .Après la Libération il s'engagera au sein de l'Amicale des Anciens FTPF , qui en 1954 s'élargit à toutes les composantes de la Résistance (communistes, gaullistes, socialistes, chrétiens, et autres...) . C'est ce pluralisme fondateur qui crée l'ANACR, en faisant jusqu'à nos jours la plus importante association d'Anciens Résistants. Jean sera un responsable dans le Lot et Garonne, avant d'en devenir le président-délégué départemental en 2000. Elu au Conseil national de l'ANACR lors du Congrès de BLOIS en 1988, Membre du Bureau National en 1994, il en restera membre jusqu'en 2010, demandant l'honorariat, en raison de sa santé.

Jean était préoccupé par la résurgence du fascisme et avait le souci de la pérennité du combat de l'ANACR. Dans la continuité de ses camarades ; Huser, Barres, il était un ardent défenseur de la fondation des Amis de la Résistance, de leur développement, de l'accroissement de leur rôle dans l'association .ce qui se concrétisa dans notre département.

Engagé dans le Comité d'Organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation, il s'investissait dans un travail mémoriel de recueil des souvenirs de ses camarades de la Résistance ; publication des « Cahiers de la Résistance », enregistrement vidéos, et témoignages dans les lycées et collèges.

Il faut souligner également le rôle important qui a été le sien auprès du Centre Delestrain-Fabien, dont il était président du Conseil de Gestion, et membre du Conseil exécutif.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'AIGUILLON.

L'assemblée générale s'est déroulée le 20 mars 2021 en présence du représentant de la Mairie (délégation spéciale de la Préfecture), M. Max Martineux, de la conseillère départementale du Confluent, Laurence Ducos, et d'une dizaine de membres de l'ANACR.

L'accent fut mis sur le rôle des associations, notamment de l'ANACR durant cette période difficile de crise sanitaire, qui a profondément affectée nos activités et nos vies.

Malgré cela, notre comité a participé aux commémorations du 8 mai, de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, ainsi que le 20 août, jour anniversaire de la Libération d'Aiguillon.

Après l'approbation des rapports, moral et financier, une riche discussion s'engagea sur les futurs projets, en tenant compte de la situation actuelle qui nous prive d'initiatives libres.

En revanche, il est envisagé de continuer notre Chemin de mémoire, en inaugurant la seconde borne mémorielle implantée à Aiguillon au lieu-dit « Misères », endroit où les nazis et la milice ont commis des exactions et des crimes, avec la déportation de Julien, Jean et Maurice Amiel.

Une lueur d'espoir concernant le retour du Concours National de la Résistance et de la Déportation à la cité scolaire Stendhal d'Aiguillon, grâce à l'étude du programme du CNR en Terminale à la prochaine rentrée scolaire, et dans le cadre du parcours scolaire.

Une nouvelle adhésion en la personne d'une professeure d'histoire au collège de Port Sainte Marie, qui propose des enregistrements audios de témoignages pour enrichir la compréhension sur les événements qui se sont produits sur notre Chemin de mémoire.

Le bureau sortant a été reconduit.

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Dans le journal du dernier trimestre 2020, je précisai que dans le cadre de la préparation du Concours de la Résistance et de la Déportation nous n'avions pas pu nous rendre dans les collèges et lycées rencontrer les élèves, pour témoigner.

Les épreuves individuelles de 2020 n'ayant pas pu se dérouler fin mars, du fait du confinement, le Thème du Concours reste le même en 2021 soit :

« 1940 , ENTRER EN RESISTANCE , COMPRENDRE, REFUSER, RESISTER »

Malgré les difficultés de la période, nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre que des établissements scolaires avaient travaillé sur la préparation de cette épreuve : 10 collèges et 1 lycée.

Au total 288 élèves ont participé; 142 pour les épreuves collectives, et 146 pour les épreuves individuelles qui se sont déroulées le 30 mars dernier dans les établissements.

Le jury départemental se réunit le 27 avril pour noter les travaux et sélectionner les meilleurs devoirs à transmettre au Rectorat .Ce dernier regroupe tous les travaux de la Nouvelle Aquitaine jugés « Excellents ». Les diplômes et les prix sont remis aux lauréats par l'Académie à Bordeaux en juin.

Le Comité d'organisation du Prix de la Résistance et de la Déportation du Lot et Garonne, s'est manifesté dès 2017, auprès de l'Inspecteur d'Académie du département réagissant à l'application de la réforme de 2016, dont les résultats aboutissent à une baisse de participation très forte (1113 en 2017, 278 en 2018, 308 en 2019)(Nous avons écrit au Ministre de l'Education Nationale et à la Secrétaire d'Etat chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants dans le Ministère des Armées, qui nous ont accusé réception).

Par ailleurs nous avons estimé que les travaux jugés ; « très bon » et « bon » devaient être aussi récompensés. L'Académie nous a accordé la possibilité d'organiser des séances de valorisation du travail des élèves en remettant des récompenses aux lauréats.

Néanmoins ce qui reste la préoccupation essentielle du Comité d'Organisation du Prix de la Résistance et de la Déportation, est la même que celles des Résistants et Déportés, à l'origine de ce Concours départemental en 1957 ; c'est la transmission de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation au plus grand nombre d'élèves. Ce concours devenu National en 1961 mérite d'être maintenu à son plus haut niveau, car la transmission aux jeunes générations de ces leçons historiques et civiques s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

Ces préoccupations ont été précisées au nouvel Inspecteur d'Académie, qui nous a reçu, (Jean Michel Mazot pour l'AFMD et moi-même pour l'ANACR) le 13 avril dernier.

Ayant pris connaissance des courriers adressés par le Comité au plus haut niveau de l'Education Nationale, il nous a précisé être très attaché à la participation des élèves à ce Concours, et qu'il prenait contact avec le Rectorat afin d'organiser sur le plan départemental une cérémonie officielle où nous serions partie prenante.

Par ailleurs, il souhaite intervenir auprès des établissements et des professeurs d'histoire, pour relancer une dynamique ...Nouvelles encourageantes !!! Souhaitons qu'elles soient suivies d'effets....

Pour le Comité du prix de la Résistance et de la Déportation
Brigitte Moreno



HOMMAGE à ODILE DUBERGEY

Odile Perella (épouse Dubergey) a eu 17 ans en 1940.

Elle entre comme secrétaire à la Mairie de Nérac. Fille d'un menuisier, qui a fait la guerre de 14 et d'une femme de ménage, son éducation est protestante et franchement républicaine.

En 1942, les Allemands sont à Nérac. Le commissaire de police Raymond Pichon, qui fait partie d'un réseau de Résistance, vient la voir et lui demande de faire des cartes d'alimentation pour des personnes qui auraient « perdu » les leurs... Spontanément, sans une véritable conscience des risques, elle va réaliser des faux-papiers, inscrivant des noms empruntés à des personnes décédées.

Des familles recherchées se sont réfugiées à Nérac, dont certaines de religion juive (Michel POLNAREFF est venu la remercier en 2007). Le pasteur Du Pasquier l'encourage dans son action

Le gendarme Grenier recevait les listes (confidentielles) des futurs appelés au STO, liste qu'Odile apprenait par cœur, avant d'aller avertir, à vélo, les jeunes concernés.

En avril 1944, elle prévient Charles Bernholc du Bataillon Néracais d'une liste dont des noms ont été soulignés en rouge par des miliciens passés à la Mairie. Celui-ci avec deux maquisards passeront dans la nuit « cambrioler » la Mairie et jeteront le fichier à la Baïse.

Une quinzaine de familles israélites ont ainsi été sauvées, et plus de 120 jeunes ont pu échapper au STO.

Odile a témoigné auprès des élèves aussi longtemps qu'elle a pu. Elle est titulaire de la Croix de Combattant Volontaire et a été décorée de la Légion d'Honneur en 1996.

Elle est décédée à Nérac le 13 janvier 2021.

HOMMAGE à MICHEL BOUCHARD le 1er mars 2021

Notre ami et camarade, Michel Bouchard, vient de nous quitter encore bien trop jeune à l'âge de 76 ans. Il était membre de notre association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance et porte drapeau de notre association depuis quelques années. Michel était fier de cette fonction, il avait reçu le diplôme et l'insigne de porte-drapeau par l'office départemental des anciens combattants pour plus de trois ans de service. Cette distinction lui était remise par Monsieur le Maire de Marmande. Il ne manquait pas une cérémonie commémorative de l'histoire de la Résistance, ainsi que toutes les cérémonies de chaque association d'anciens combattants de Marmande.

Michel a travaillé dans l'entreprise Creuset plusieurs années, mais pour cause de santé il avait dû abandonner son travail. Par la suite, il est entré à la mairie de Marmande comme agent de service ou il avait donné entière satisfaction dans son emploi. Il n'a pas toujours eu une jeunesse des plus heureuses. Son père, réfractaire au Service du travail obligatoire en Allemagne (STO) a été arrêté par la police française de Vichy et après une évasion ratée, il a été interné au camp de concentration de Rawasuska en Allemagne. Qu'on appelait le camp de la goutte d'eau, car ce n'était que quelques goutte d'eau que les prisonniers avaient droit pour se désaltérer. Son père ne lui en avait jamais parlé, et quand Michel l'a appris il a fait des recherches.

Dans les années 1966 1968, Michel a fait partie d'un groupe folklorique de danses Ukrainiennes et Russes à Marmande. Je me rappelle d'une soirée à Sainte Bazeille où la salle des fêtes était pleine de spectateurs. La participation à ce groupe lui avait donné l'occasion de ce produire dans plusieurs villes de France et de découvrir nos régions.

Michel s'est marié avec Macrine le 2 juin 1979, ils ont habité à Marmande. Son fils Dominique et sa fille Nathalie lui ont donné 3 petits enfants.

Michel était atteint d'un diabète très important depuis de longues années, il avait une santé fragile et il marchait beaucoup pour conserver sa forme. Depuis l'an dernier il a développé un cancer du pancréas qui s'est développé rapidement. Il s'est bien battu, mais la maladie a été la plus forte.

Nous garderons le souvenir de l'implication de Michel dans notre association, de sa gentillesse et de son sourire quand nous nous rencontrons.

A Macrine, à ses enfants, à ses petits enfants : Nolan Théo, et Lola, le comité de l'ANACR du Marmandais vous présente nos condoléances les plus amicales. A toi Michel, nous te disons un fraternel Adieu !

S. A. R. L. Jérôme VICTOR
Artisan plaquiste

Neuf et rénovation
Isolation - cloison sèche
Étanchéité à l'air (maisons BBC - Faux plafonds)
Menuiserie alu et PVC

"Les Granges Basses" 47340 HAUTEFAGE la TOUR

Tél : 06 83 11 01 16 - Fax : 05 53 49 46 52

ARSAC
Johan & José

Aménagement
int / ext
Décoration

19 Chemin de Ronde
47260
CASTELMORON/LOT

Tél : 06 85 92 63 01 / 05 53 88 26 91
Email : arsasac.johan@orange.fr
N° Siret : 53518382600010

Cocktail fleuri
Sophie Lhommeau

6, place du Foirel - 47600 Nérac

☎ **0553656742**
règlement CB - livraisons à domicile

Contrôle technique automobile
Éts Eric Pampouille

as
AUTOSECURITÉ

Sainte-Bazeille	La Réole	Eymet
Tél./Fax 05 53 20 71 20	05 56 61 22 12	05 53 23 65 05

AU PONT FLEURY
Anne-Marie FELTRIN

2, rue du 11 Novembre
47260 CASTELMORON-SUR-LOT

05 53 84 93 40
aupontfleury@orange.fr

Ets Laborde
c'est aussi la marbrerie, les fleurs, les contrats "prévoyance obsèques", un funérarium

pompes funèbres d'Aquitaine

Casseneuil ☎ **0553402626** 2, av^e J. Bordeneuve route de Bordeaux
Cancon ☎ **0553017314** 47300 - Villeneuve-sur-Lot 47110 - Le Temple-sur-Lot
St^e-Livrade ☎ **0553010332** ☎ **0553402626** ☎ **0553010332**

HOTEL

Stim'otel

Salles séminaires
www.stimotel.com

RESTAURANT
L'ESCAPE

105, Bd Président Carnot
AGEN centre

P CARNOT
VINEL
PARK

CHARPENTE - COUVERTURE
GRISO Frères

"Menjot" 47230 FEUGAROLLES
Tél. 06 82 16 31 86



Amis lecteurs du trait d'union

Nous remercions les lecteurs qui, suite à l'appel du président pour assurer la pérennité de notre journal, ont répondu favorablement par des envois de dons. Nous pensons que vous êtes encore nombreux à pouvoir nous aider. Nous avons besoin de vous. Merci!



Bon de soutien au journal "Le trait d'union" à joindre au titre de paiement

**association reconnue
d'intérêt général**

Un geste essentiel
pour que la flamme
de la Résistance ne
s'éteigne pas.

prénom nom

adresse

code postal ville

je fais un don de 5 € 10 € 20 € 50 € autre montant €

que je règle par chèque à l'ordre de l'ANACR47 et que j'adresse au trésorier départemental

Claude Joseph - 9, rue Jasmin - 47600 Nérac

Vous recevrez un reçu qui vous permettra de déduire de votre impôt 66 % du montant du don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200-1 du CGI)

le trait d'union

Édité par le comité
départemental de l'Association
nationale des anciens
combattants et ami(e)s
de la Résistance (ANACR 47)

Présidents honoraires

- | | |
|----------------------|-------------------|
| + Albert Goudounèche | + Maurice Landry |
| + Gabriel Lapeyrusse | + René Filhol |
| + Léon Bonnet | + Gilbert Paltrie |
| + Guérin Beck | + Willy Robinson |
| + Robert Rabal | + Jean Mirouze |
| + Georges Marès | + Pierre Montès |
| + Robert Courtois | + Raoul Renaut |
| + André Huser | + Paul Limouzi |
| + Jean Barrès | |

Présidence d'honneur : Jacques Chantre

Présidence collective

Brigitte Moreno Présidente déléguée	Anne-Marie Victor Co-Présidente	Carmen Lorenzi Vice-Présidente
---	---	--

ABONNEMENT ANNUEL : 6 €

Amis lecteurs

Nous invitons instamment nos fidèles lecteurs à privilégier, lors de leurs achats, les annonceurs qui soutiennent nos actions pour la transmission de la mémoire.